



**HAL**  
open science

# Cartographie des végétations du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis

Elisa Courric

► **To cite this version:**

Elisa Courric. Cartographie des végétations du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2022. mnhn-03579088

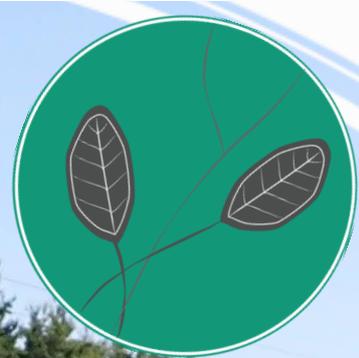
**HAL Id: mnhn-03579088**

**<https://mnhn.hal.science/mnhn-03579088>**

Submitted on 17 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Cartographie des habitats du Parc du Sausset

Parc du Sausset (93)

**SENSIBILISER**



**CONSERVER**

**ACCOMPAGNER**

**CONNAÎTRE**



**seine · saint · denis**  
LE DÉPARTEMENT



# Cartographie des habitats du Parc du Sausset (93)

## Cartographie des végétations du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis

Janvier 2022

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54– Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Inventaire de terrain : Elisa Courric  
Rédaction et mise en page : Elisa Courric  
Cartographie : Juliette Delizy, Elisa Courric  
Gestion des données, analyse : Elisa Courric  
Relecture : Elisa Courric, Jeanne Vallet  
Saisie des données : Elisa Courric

Le partenaire de cette étude est :  
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis  
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité  
Hôtel du Département  
93006 Bobigny Cedex

### Référence à utiliser

Courric E., 2022 – Cartographie des habitats du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis (93).  
Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Paris. 36 p. + annexes.

### Crédit photo

Photo de couverture : Habitats du parc du Sausset (93). © Elisa Courric, juin 2021.



# Sommaire

1.	Introduction.....	1
2.	Matériel et méthode.....	2
3.	Résultats et discussion.....	4
3.1.	Végétations observées et bilan surfacique.....	4
3.2.	Description des végétations.....	8
3.2.1.	Végétations des fourrés eutrophiles à mésophiles.....	9
3.2.2.	Végétations des ourlets.....	12
3.2.3.	Pelouses pâturées et piétinées.....	15
3.2.4.	Prairies de fauches.....	16
3.2.5.	Boisements secs à légèrement humides.....	19
3.2.6.	Végétations riveraines.....	22
3.2.7.	Fourrés à Robiniers.....	24
3.2.8.	Pelouse des parcs.....	24
3.2.9.	Friches.....	25
3.2.10.	Végétation des pavés.....	27
3.2.11.	Autres habitats.....	28
3.3.	Espèces à enjeu.....	31
4.	Conclusion.....	33
5.	Bibliographie.....	34
	Index des illustrations.....	36
	Index des tableaux.....	36
	Annexes.....	37
	Annexe 2 : Relevés phytosociologiques d'une partie des végétations inventoriées sur le parc.....	42
	Annexe 1 : Atlas de la cartographie du parc du Sausset et légende associée.....	37
	Annexes 3 : Surfaces occupées par les différents habitats recensés sein du parc.....	49
	Annexe 4 : Carte de la localisation des espèces remarquables dans le parc du Sausset.....	50

# Résumé

En partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, une étude portant sur la cartographie des habitats du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis (93) a été réalisée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). Cette cartographie a pour objectif principal d'actualiser les connaissances sur les végétations présentes au sein du parc et sur leur répartition, suite au précédent passage du CBNBP, il y a plus de 10 ans. Les différents habitats du parc ont été cartographiés entre mai et juillet 2021. Chaque habitat rencontré a fait l'objet d'une description détaillée.

La cartographie du parc du Sausset a permis de recenser 30 habitats différents au sein du site d'étude. Les végétations observées sont liées à l'origine anthropique de la plupart des milieux qui sont globalement très perturbés. Sans grand intérêt d'un point de vue floristique, les végétations recensées ont une importance d'un point de vue faunistique, paysager et écologique. La diversité des milieux rencontrés est également intéressante. Il est important de conserver la diversité floristique présente sur le site et pour ce faire, de limiter la fermeture des milieux qui menace nombre de milieux ouverts au sein du parc. Enfin, deux nouvelles espèces patrimoniales ont été découvertes lors de cette étude.

# Mots-clés

Cartographie d'habitats, espèces patrimoniales, parc du Sausset, Seine-Saint-Denis.

# 1. Introduction

Le parc du Sausset est situé à cheval sur les communes de Villepinte et d'Aulnay-Sous-Bois. Avec plus de 200 hectares de surface, il est le second plus grand parc de Seine-Saint-Denis après le parc Georges Valbon. Construit sur une ancienne zone agricole, il est ouvert au public depuis 1981 et il accueille plus de 1,2 millions de visiteurs par an. Il est divisé en 4 secteurs, séparés par des routes et une voie de chemin de fer : le secteur des prés carrés, le secteur du puits d'enfer, le secteur du bocage et le secteur de la forêt. Le secteur des prés carrés, secteur le plus anthropisé du parc, abrite des aires de jeux, la Maison du parc, de grandes parcelles de gazons urbains, l'étang de Savigny et le marais. Le secteur de la forêt est constitué d'une alternance de boisements plus ou moins anthropisés, de fourrés, de friches et de milieux ouverts. Le puits d'enfer abrite des boisements, des milieux ouverts, des vergers, une parcelle de vignes et d'autres zones de culture. C'est dans ce secteur du parc que l'association « Pariciflore », pépinière de plantes sauvages et locales, et « la Ferme du Sausset », en maraîchage bio, se sont installées entre 2019 et 2020. Le secteur du bocage contient quelques espaces de loisirs, beaucoup de pelouses, de prairies et des boisements répartis sur des zones humides et des coteaux secs.

Le parc offre aux habitants de Seine-Saint-Denis, une grande surface de verdure au cœur du département de la Seine-Saint-Denis. Classé « Natura 2000 », le parc est un véritable corridor écologique au sein de ce département très urbanisé et joue un rôle de refuge important pour la faune qu'il abrite.

En partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, une étude portant sur la cartographie des végétations du parc du Sausset a été réalisée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) en 2021. Elle a pour objectif principal d'actualiser les connaissances sur les habitats de ce site. Cette cartographie pourra servir de base de réflexion aux techniciens-gestionnaires du parc du Sausset pour les futurs plans de gestion du parc. La surface couverte par cette étude cartographique et les quatre différents secteurs du parc sont présentés sur la figure 1.

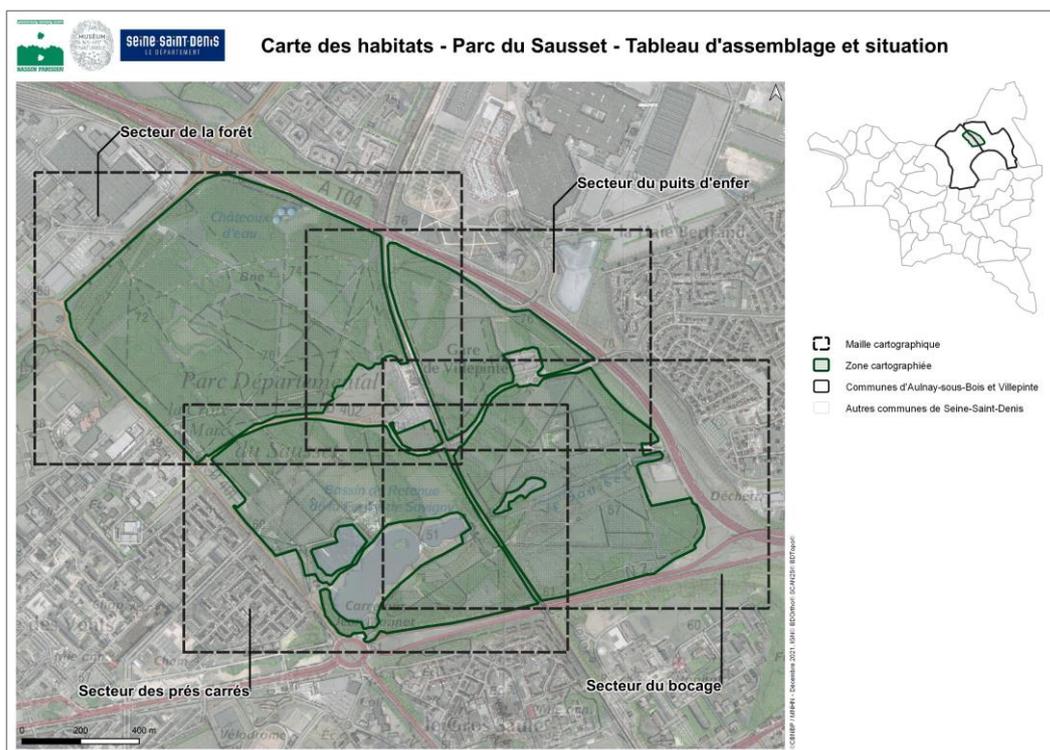


Figure 1 : Zone cartographiée et différents secteurs du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis (93)

## 2. Matériel et méthode

La cartographie du parc du Sausset a été effectuée sur plusieurs jours durant les mois de mai à juillet 2021. Le travail de terrain a été effectué les 28 et 31 mai ; 8, 16, 21 et 22 juin ; 8, 23 et 29 juillet. Les cartes des habitats du parc du Sausset résultant de ce travail de terrain sont présentées en annexe 1.

Sur le terrain, l'ensemble du parc est parcouru et chaque milieu rencontré est observé attentivement afin d'être défini d'un point de vue phytosociologique. Si le cortège floristique n'est pas facilement identifiable, un relevé phytosociologique est effectué. Pour chaque relevé phytosociologique effectué, un Bordereau d'Inventaire des Végétations (BIV) est rempli (CBNBP, 2021a). Pour chaque type de milieu, une surface minimale doit être inventoriée, comme présenté dans le tableau 1 (Delassus, 2015) et un coefficient d'abondance-dominance est associée à chaque espèce recensée comme présenté dans le tableau 2. Au sein du parc, de nombreuses zones ne correspondent pas à une seule végétation homogène mais à plusieurs végétations entrelacées. Dans ce cas, des relevés phytosociologiques ont été réalisés au sein de patches homogènes de chacune des végétations entrelacées. Ces zones abritant plusieurs végétations qui se recoupent sont définies comme des zones en « mosaïque » et symbolisées par des surfaces hachurées sur la carte.

Une partie des relevés phytosociologiques effectués sur le parc sont présentés en annexe 2.

Tableau 1 : Surface minimale à inventorier en fonction du type de milieu (Delassus, 2015).

Type de milieux	Surface minimale du relevé phytosociologique
Pelouse	1 à 10m <sup>2</sup>
Prairie	16 à 25m <sup>2</sup>
Roselières/Cariçaies	30 à 50m <sup>2</sup>
Ourlet linéaire	10 à 20m <sup>2</sup>
Fourré	50 à 100m <sup>2</sup>
Forêt	300 à 800m <sup>2</sup>

Tableau 2 : Coefficient d'abondance-dominance de Braun-Blanquet

Valeurs des coefficients	Correspondance
5	75 % < recouvrement de l'espèce < 100 % de la surface totale
4	50 % < recouvrement de l'espèce < 75 % de la surface totale
3	25 % < recouvrement de l'espèce < 50 % de la surface totale
2	5 % < recouvrement de l'espèce < 25 % de la surface totale ou espèces très abondante mais recouvrement faible
1	Recouvrement de l'espèce < 5 % de la surface totale ou plante abondante mais recouvrement très faible
+	Espèce peu abondante à recouvrement très faible
r	Espèce très rare

Les communautés végétales ont été identifiées selon la méthode phytosociologique sigmatiste et délimitées sur le terrain à l'échelle du 1 : 1000<sup>ème</sup>. Les différentes végétations étant souvent présentes sur de petites surfaces, ce choix d'échelle permet donc d'avoir un rendu précis : la plus petite surface cartographiable à cette échelle mesure 25 m<sup>2</sup>. Une fois la cartographie réalisée sur le terrain, les données récoltées ont été numérisées et analysées. La cartographie a été réalisée sous SIG (application interne de Qgis dénommée Lobelia4QGIS) au 1 : 2500<sup>ème</sup>. Les végétations sont cartographiées sous formes de surface (si > 25m<sup>2</sup>), sous forme ponctuelle (si < 25m<sup>2</sup>) ou sous forme linéaire.

Les cortèges décrits dans les relevés phytosociologiques ont permis la caractérisation des habitats, en utilisant le Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France (Fernez et Causse, 2017). Le niveau syntaxonomique privilégié pour la description des végétations est celui de l'association végétale, unité de base du synsystème. Dans le cas où la caractérisation de la végétation est délicate (cortège floristique mal exprimé), l'alliance, l'ordre ou la classe, niveaux syntaxonomiques plus élevés, sont retenus.

La surface des habitats inventoriés a été calculée et chacun des habitats brièvement décrit. Ces résultats sont présentés dans la partie « Résultats et discussion ».

Les inventaires phytosociologiques réalisés permettent d'avoir une vision exhaustive des habitats présents au sein du parc et une vision globale de la flore qu'ils abritent, sans pour autant être exhaustive, conformément aux objectifs de l'étude. Trois espèces à enjeux ont été rencontrées lors des journées de terrain. Pour les deux nouvelles espèces inventoriées, un Bordeaux d'Espèces à Enjeux (BEE) a été rempli et la localisation de chacune des espèces a été notée.

Pour évaluer les enjeux du site concernant les végétations, nous nous référons à la liste des habitats d'intérêt communautaire ainsi qu'à la liste régionale des habitats déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (CBNBP, 2021b). Pour la flore inventoriée dans les relevés phytosociologiques, nous nous référons aux listes de protection nationale et régionale, à la liste rouge régionale et à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, consultables dans le catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (CBNBP, 2020). Sont considérées comme patrimoniales les espèces qui sont indigènes, au moins rares (R) dans le département et au moins assez rares (AR) dans la région.

Certaines zones du parc cartographiées il y a peu n'ont pas fait l'objet d'un nouveau passage pour cette étude : les berges de l'étang de Savigny, les prairies pâturées de la gare de Villepinte, le ru du Roideau et ses berges, et le marais (Courric, 2021a ; Courric, 2021b ; Détrée, 2018 ; Le Rallic Maho, 2020). Ces zones, grisées et délimitées par un trait noir sont représentées sur la figure 1 et sur les cartes des habitats présentées en annexe 1. De la même façon, les végétations des mares, déjà inventoriées lors d'une précédente étude du CBNBP (Ferreira, 2017), n'ont pas pu faire l'objet d'une actualisation dans le temps imparti.

# 3. Résultats et discussion

## 3.1. Habitats observés et bilan surfacique

Le travail de cartographie réalisé a permis de mettre en évidence la présence de 10 classes phytosociologiques dans le parc du Sausset. Au sein de ces classes, il a été possible d'identifier 19 alliances phytosociologiques. Le niveau d'identification a pu être affiné jusqu'à l'association pour 9 végétations. Cette diversité végétale a été regroupée en 8 grands types de végétations présentés dans le tableau 3. Pour chaque végétation ci-dessous, si un ou plusieurs relevés phytosociologiques ont été effectués au sein du parc, au moins un exemple est présenté en annexe 2. À ces végétations s'ajoutent les habitats artificiels présents sur le parc mais non rattachables à un syntaxon.

Tableau 3 : Grands types de végétations inventoriées au sein du parc du Sausset avec le détail syntaxonomique des classes, alliances et associations qui ont été identifiées.

Type de végétations	Classe	Alliance	Association ou sous-alliance
Fourrés	<i>Rhamno catharticae - Prunetea spinosae</i>	<i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>	<i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i>
		<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	-
	<i>Carici elatae - Salicetea cinerea</i> <i>Robinietae pseudoacaciae</i>	<i>Salicion cinerea</i>	<i>Rubo caesii - Salicetum cinerea</i>
		<i>Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae</i>	-
Ourlets	<i>Trifolio medii - Geranietea sanguinei</i>	<i>Trifolion medii</i>	-
		<i>Aegopodion podagrariae</i>	<i>Heracleo spondylii - Sambucetum ebuli</i>
	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	-	
Prairies pâturées ou piétinées	<i>Arrhenatheretea elatoris</i>	<i>Lolio perennis - Plantaginion majoris</i>	<i>Medicagini lupulinae - Plantagnetum majoris</i>
Prairies de fauche	<i>Arrhenatheretea elatoris</i>	<i>Arrhenatherion elatoris</i>	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatoris</i>
			<i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatoris</i>
			<i>Tanaceto vulgaris - Arrhenatheretum elatoris</i>
Boisements	<i>Quercu roboris - Fagetea sylvaticae</i>	<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	-
		<i>Carpinion betuli</i>	-
		<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	-
		<i>Alnion incanae</i>	-
	<i>Salicetea purpureae</i>	<i>Salicion albae</i>	-
Roselières	<i>Phragmito australis - Magnocaricetea elatae</i>	<i>Phragmitetion communis</i>	<i>Phragmitetum communis</i>
Végétations de parc	<i>Arrhenatheretea elatoris</i>	<i>Cynosurion cristati</i>	<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>
Friches	<i>Artemisieteae vulgaris</i>	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	-
		<i>Arction lappae</i>	-
Végétations des pavés	<i>Polygono arenastri - Poetea annuae</i>	<i>Saginion procumbentis</i>	-

Les surfaces de tous les habitats du parc ont été calculées en mètres carrés et en pourcentage par rapport à la surface du parc. Elles sont présentées dans le tableau 4. La figure 2 permet d'avoir une représentation plus imagée de la surface occupée par chacune de ces végétations.

Tableau 4 : Surface total en m<sup>2</sup> et en % des grands types d'habitats recensés au sein du parc

Type d'habitats	Surface totale (m2)	Surface totale (%)
Boisements	561638	34,77
Fourrés	254222	15,74
Prairie de fauche	205497	12,72
Ourlets	122566	7,59
Gazon urbain	114506	7,09
Friches	105217	6,51
Plantation d'arbres	97810	6,06
Alignements d'arbres	64065	3,97
Bâtiments	32018	1,98
Cultures et vergers	20742	1,28
Prairies pâturées ou piétinées	19673	1,22
Plantations ornementales	16063	0,99
Végétation des pavés	924	0,06
Mares	150	0,01
Roselières	25	0,002

Une répartition plus précise de la surface occupée par les différents habitats inventoriés est présentée en annexe 3.

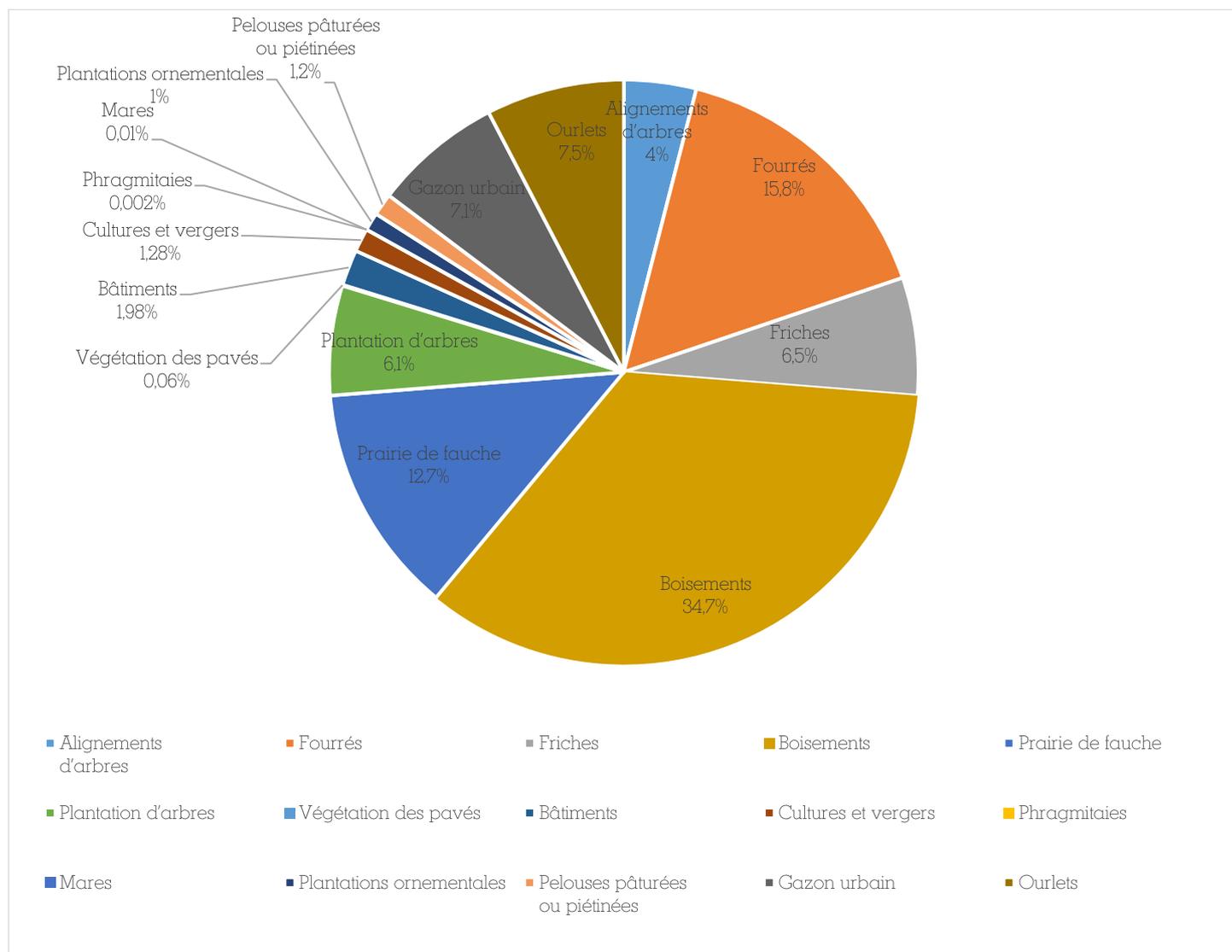


Figure 2 : Surface occupée par chaque type d'habitat par rapport à la surface cartographiée du parc (en %)

- Près de 35% du parc sont occupés par des boisements. Ces végétations, différentes des habitats « plantations d'arbres » et « alignements d'arbres » se rapprochent davantage de vraies forêts et ont pu être identifiées d'un point de vue syntaxonomique.
- Les fourrés, tous types confondus, sont très présents sur le parc et occupent plus de 15% de sa surface. Ils tendent à se développer au dépend des milieux ouverts, colonisant rapidement gazons et prairies notamment via l'implantation de quelques ligneux pionniers tels que le prunellier sauvage (*Prunus spinosa*), le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), etc.
- Les prairies de fauches, lieu de refuge important pour la faune, abritent souvent une flore intéressante. Elles occupent près de 13% de la surface du parc. Certaines prairies commencent à s'enfricher ou sont menacées de fermeture par des espèces de fourrés. Il est important de continuer à réaliser des fauches avec exportation, au moins de façon annuelle, afin de limiter la fermeture de ces milieux et de favoriser le développement d'un cortège prairial.
- Près de 8% du parc est occupé par des ourlets, nitrophiles ou plus calcaires, souvent en lisières de boisements.
- Les gazons urbains, très présents dans la partie des prés carrés, occupent plus de 7% de la surface du parc. Très entretenues, ces pelouses ne présentent pas d'intérêt floristique particulier mais permettent aux usagers du parc de profiter de grands espaces.
- Les friches, sur sol frais ou sec, occupent plus de 6% de la surface du parc. Tout comme les fourrées, elles ont tendance à se développer au dépend des autres milieux ouverts, notamment des prairies. Sur les zones qui commencent à s'enfricher, il est important de continuer à réaliser une fauche avec exportation au moins une fois par an afin de favoriser le développement d'espèces prairiales.
- Près de 6% de la surface du parc est occupée par des plantations d'arbres, feuillus ou conifères. Ils sont souvent en mosaïque avec des friches ou des fourrés. Selon la gestion qui en est faite, leur structure, à termes, pourrait se rapprocher de la structure d'une vraie forêt avec des strates bien distinctes : herbacée, arbustive et arborée.
- Les alignements d'arbres, en général en mosaïque avec les gazons urbains, occupent près de 4% de la surface du parc. Ces habitats sont propres aux secteurs les plus anthropisés du parc.
- Un peu plus d'1% du parc est occupé par des zones de cultures : vergers, cultures sous serres, vignes, etc.
- Les bâtiments, aires de jeux, aire de loisir, etc. occupent près de 2% de la surface du parc. Dans la surface de cet habitat, les sentiers bétonnés n'ont pas été comptabilisés puisque cela aurait demandé un découpage cartographique trop précis.
- Les prairies, pâturées ou piétinées, souvent situées à l'entrée des zones de pâturages ou sur des sentiers assez fréquentés, occupent un peu plus de 1% de la surface du parc.
- Les plantations ornementales occupent 1% de la surface du parc.
- Avec moins de 0.1%, les végétations des pavés occupent une toute petite surface du parc.
- Les quelques mares recensées lors de la cartographie ne représentent qu'une faible partie des mares présentes sur le parc. Dans la zone cartographiée, elles ne représentent donc que 0,01% du parc. Il en va de même pour les roselières, observées ponctuellement dans le secteur du bocage avec une surface de 0,002%.

A ces végétations, se rajoutent les végétations inventoriées au sein des mares, des prairies de la gare de Villepinte, des berges du ru du Roideau et des berges de l'étang de Savigny inventoriées lors de précédentes études réalisées par le CBNBP. Ces végétations sont rappelées dans le tableau 3.

Tableau 5 : Végétations inventoriées au sein du parc du Sausset sur les zones non cartographiées dans cette étude

Type de végétations	Nom syntaxonomique	Zone du parc
Végétations aquatiques	Classe : <i>Lemnetea minoris</i> > Alliance : <i>Lemnion minoris</i>	Etang de Savigny ; Mares
	Classe : <i>Charetea fragilis</i> > Alliance : <i>Charion vulgaris</i>	Mares
	Classe : <i>Phragmito australis - Magnocaricetea elatae</i> > <i>Phragmiton communis</i> > Association : <i>Phragmitetum communis</i>	Etang de Savigny ; Marais de Savigny
	Classe : <i>Potametea pectinati</i> > Alliance : <i>Nymphaeion albae</i>	Ru du Roideau, Marais de Savigny
Végétations amphibies	Classe : <i>Phragmito australis - Magnocaricetea elatae</i> > Alliance : <i>Eleocharito palustris - Sagittarion sagittifoliae</i>	Ru du Roideau ; Marais de Savigny
	Classe : <i>Bidentetea tripartitae</i> > Alliance : <i>Bidention tripartitae</i>	Marais de Savigny
Végétations riveraines	Classe : <i>Phragmito australis - Magnocaricetea elatae</i> > Alliance : <i>Caricion gracilis</i>	Mares ; Etang de Savigny
	Classe : <i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i> > Ordre : <i>Loto pedunculati - Filipenduletalia ulmariae</i>	Etang de Savigny Marais de Savigny
	Classe : <i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i> > Ordre : <i>Convolvulion sepium</i>	Mares
Végétations forestières et associées	Classe : <i>Epilobietea angustifolii</i> > Alliance : <i>Carici piluliferae - Epilobion angustifolii</i>	Mares
	Classe : <i>Rhamno catharticae - Prunetea spinosae</i> > Alliance : <i>Humulo lupuli - Sambucion nigrae</i>	Mares
	Classe : <i>Rhamno catharticae - Prunetea spinosae</i> > Alliance : <i>Salicte cinereae - Rhamnion catarticae</i>	Marais de Savigny
Pelouses pionnières	Classe : <i>Sedo albi - Scleranthetea biennis</i> > Alliance : <i>Alyso alyssoidis - Sedion aldi</i>	Etang de Savigny

Au total, via les travaux menés par le CBNBP entre 2017 et 2021, 17 classes, 2 ordres, 30 alliances et 10 associations ont été inventoriées au sein du parc du Sausset.

Une description plus détaillée des végétations inventoriées lors de la cartographie du parc est présentée ci-dessous.

## 3.2. Description des végétations

Le parc du Sausset présente une diversité de milieux assez importante, tous très anthropisés. Il faut donc garder en tête que les habitats inventoriés au sein du parc, lorsqu'ils sont rattachés à des syntaxons, sont en réalité proches de ces syntaxons mais restent tout de même souvent très perturbés par rapport à des végétations naturelles.

Les végétations observées au sein du parc du Sausset qui ont pu faire l'objet d'une identification syntaxonomique sont présentées ci-dessous. Pour chacune, les informations suivantes sont données :

- Nom syntaxonomique, code Corine Biotope, code EUNIS ;
- Code Natura 2000 et statut déterminante ZNIEFF si concernée ;
- Brève description des caractéristiques ;
- Espèces dominant son cortège floristique et localisation dans le parc ;

La présentation se concentre sur les observations faites au sein du parc du Sausset. Pour des informations complémentaires sur les végétations, plus générales, le lecteur peut se reporter aux fiches de l'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis (Doucet, 2012).

Les végétations trop artificielles qui n'ont pas pu faire l'objet d'une caractérisation syntaxonomique sont tout de même brièvement décrites.

### 3.2.1. Végétations des fourrés mésophiles

Fourrés eutrophiles	Description de la végétation au sein du parc : végétation arbustive haute de 2 à 5 mètres. Ces fourrés sont des fourrés de recolonisation forestière qui se développent lorsque des coupes sont pratiquées dans des massifs forestiers. Au sein du parc, la strate est souvent bien développée mais la strate herbacée quasiment nulle. Ces végétations sont souvent denses, épineuses et impénétrables et sont dominées par le prunellier sauvage ( <i>Prunus spinosa</i> ), l'aubépine à un style ( <i>Crataegus monogyna</i> ), le cornouiller sanguine ( <i>Cornus sanguinea</i> ) ou le sureau noir ( <i>Sambucus nigra</i> ), souvent accompagnés par la ronce commune ( <i>Rubus gr fruticosus</i> ). Ces végétations, mésophiles, se présentent sous la forme de haies ou de bosquets et sont présentes dans de nombreux endroits du parc, à la lisière des boisements notamment (figure 3).
<i>Sambuco racemosae</i> – <i>Salicion caprae</i>	
Superficie : 168 373 m <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 10,42%	
Corine Biotope : 31.872 Code Eunis : G5.85	
Valeur patrimoniale : /	



Figure 3 : Photographies de l'alliance du *Sambuco racemosae* – *Salicion caprae*

<p>Fourré à Frêne élevé et Sureau noir</p> <p><i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i></p> <p>Superficie : 1 004m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0,06%</p> <p>Corine Biotope : 31.81 Code Eunis : F3.11</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : Association du <i>Sambuco-Salicion</i>, cette végétation est formée de fourrés arbustifs très denses, frais, dominés par les sureaux noirs (<i>Sambucus nigra</i>). Cette végétation a été inventoriée en un seul point dans le parc, dans la partie sud des prés carrés (figure 4).</p>
--	---



Figure 4 : Photographie de l'association du *Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae*.

Fourrés mésophiles

*Clematido vitalbae –  
Acerion campestris*

Superficie : 58 880 m<sup>2</sup>  
Recouvrement relatif : 3,65%

Corine Biotope : 31.8121  
Code Eunis : F3.1121

Valeur patrimoniale : /

Description de la végétation au sein du parc : végétation arbustive haute de 2 à 5 mètres au sein du parc. Sur site, ces végétations sont souvent assez denses au niveau du couvert arbustif mais assez facilement pénétrables (figure 5). Elles sont largement dominées par le charme commun (*Carpinus betulus*) et le noisetier (*Corylus avellana*). La strate herbacée, quasiment nulle, abrite quelques espèces forestières comme la benoîte urbaine (*Geum urbanum*) ou le fraisier des bois (*Fragaria vesca*).

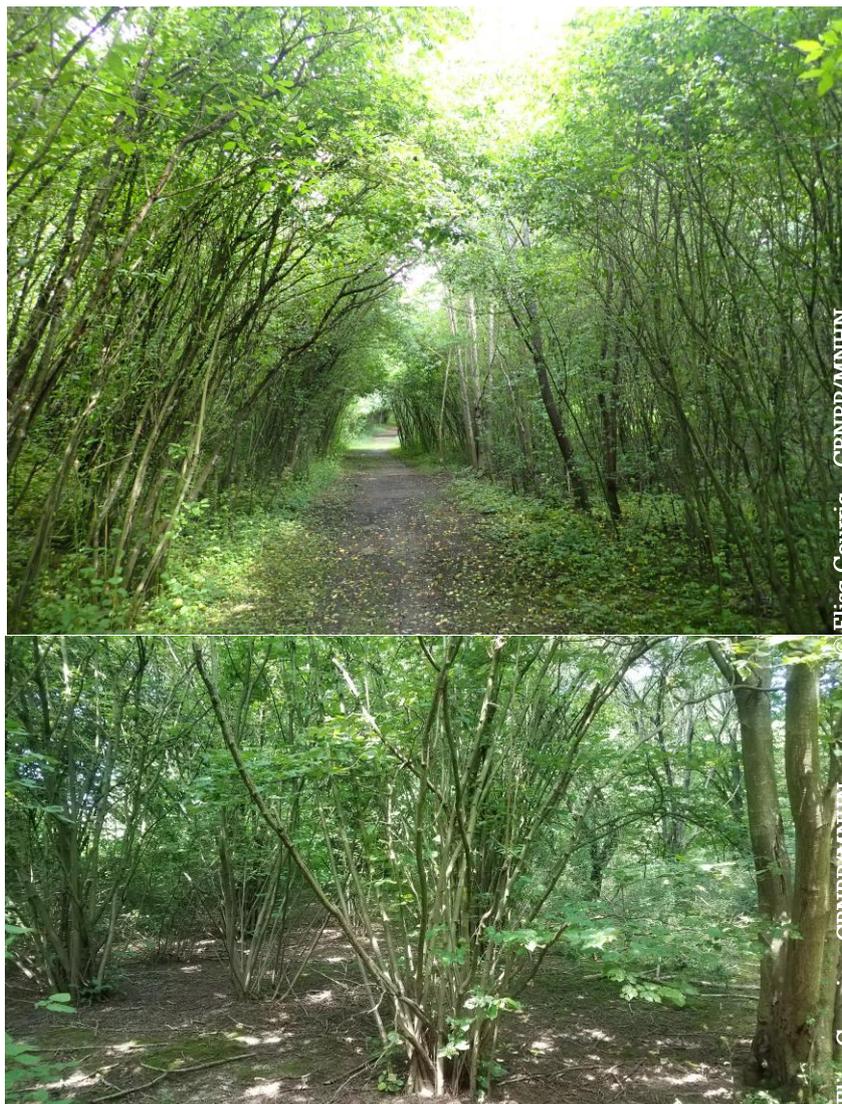


Figure 5 : Photographies de l'alliance du *Clematido vitalbae – Acerion campestris*.

### 3.2.2. Végétations des ourlets

<p>Ourlets mésophiles à calcicoles</p> <p><i>Trifolion medii</i></p> <p>Superficie : 73 745m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 4,57%</p> <p>Corine Biotope : 34.42 Code Eunis : E5.22</p> <p>Valeur patrimoniale : Déterminante ZNIEFF</p>	<p>Description de la végétation au sein du parc : végétation herbacée, de hauteur variable et à physionomie prairiale. Au sein du parc, son cortège floristique assez diversifié est dominé par le plantain lanceolé (<i>Plantago lanceolata</i>), la coronille bigarée (<i>Coronilla varia</i>), le gaillet blanc (<i>Galium album</i>), l'aigremoine eupatoire (<i>Agrimonia eupatoria</i>) et l'origan commun (<i>Origanum vulgare</i>). Ces ourlets se développent en linéaire (secteur de la forêt) en lisière forestière, ou en nappe (secteurs du bocage, de la forêt et du puits d'enfer), dans les milieux ouverts, au dépend des pelouses et des prairies notamment (figure 6).</p> <p>Déterminantes ZNIEFF en Île-de-France, ces végétations peuvent parfois héberger quelques taxons rares. Ce n'est pas le cas dans le parc du Sausset.</p>
---	--



Figure 6 : Photographies de l'alliance du *Trifolion medii*

<p>Ourlets nitrophiles</p> <p><i>Geo urbani – Alliarion petiolatae</i></p> <p>Superficie : 39 780m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 2,46%</p> <p>Corine Biotope : 37.72 Code Eunis : E5.43</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p>Description de la végétation au sein du parc : végétation herbacée de hauteur variable, peu dense et à cortège floristique assez peu diversifié au sein du parc (figure 7). Ces ourlets se retrouvent en mosaïque avec des plantations de feuillus sur une vaste partie des Prés Carrés. Ils sont dominés par la benoîte urbaine (<i>Geum urbanum</i>), le gaillet gratteron (<i>Galium aparine</i>), le lierre terrestre (<i>Glechoma hederacea</i>), la renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>), le brachypode des bois (<i>Brachypodium sylvaticum</i>) ou encore la potentilla indica (<i>Duchesnea indica</i>).</p> <p>Cette végétation est identifiée comme habitat d'intérêt communautaire (code Natura 2000 : 6430) en contexte de lisière forestière, ce qui n'est pas le cas au sein du parc du Sausset.</p>
---	---



Figure 7 : Photographie de l'alliance du *Geo urbani – Alliarion petiolatae* sous plantation d'arbres.

Ourlets nitrophiles à Berce spondyle et Sureau yèble

*Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli*

Superficie : 9 040<sup>2</sup>  
Recouvrement relatif : 0,56%

Corine Biotope : 37.72  
Code Eunis : E5.43

Valeur patrimoniale :  
Code Natura 2000 : 6430

Description de la végétation au sein du parc : végétation herbacée haute et dense, présente sur des sols riches et souvent perturbés. Ces ourlets, généralement en lisière forestière sont souvent dominés par une seule espèce de vivaces. Au sein du parc, ils sont dominés par le sureau yèble (*Sambucus ebulus*), la grande ortie (*Urtica dioica*) ou encore la vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*) et le gaillet gratteron (*Galium aparine*) selon les zones (figure 8).

Sur site, ces végétations ont été identifiées sous forme :

- de nappes riches en sureau yèble dans le secteur du puits d'enfer ;
- de nappes riches en sureau yèble en mosaïque avec des plantations ornementales ou de nappes riches en vigne vierge dans le secteur des prés carrés ;
- de nappes et linéaires riches en grande ortie et sureau yèble dans le secteur du bocage.

Cette végétation est inscrite à la Directive habitats en contexte de lisière forestière humide, ce qui est le cas dans le secteur du Bocage.



Figure 8 : Photographies de l'association de l'*Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli* dominée par la vigne vierge (à gauche) ou le sureau yèble (à droite).

### 3.2.3. Prairies pâturées et piétinées

Prairies mésophiles pâturées et piétinées  <i>Lolium perennis</i> – <i>Plantaginion majoris</i>  Superficie : 8 683 <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0,54%  Corine Biotope : 38.1 Code Eunis : E2.1  Valeur patrimoniale : /	<u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation herbacée, très rase, assez hétérogène au niveau de la hauteur et de la densité, avec parfois des zones de sols nus (figure 9). L'essentiel du fond floristique est constitué d'espèces qui résistent bien au pâturage et au piétinement comme la fétuque ovine ( <i>Festuca ovina</i> gr), le pâturin annuel ( <i>Poa annua</i> ), la pâquerette ( <i>Bellis perennis</i> ), le géranium fluet ( <i>Geranium pusillum</i> ) ou encore l'érodium commun ( <i>Erodium cicutarium</i> ). Sur site, elles sont situées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous forme de linéaire sur les chemins enherbés et ensoleillés, souvent piétinés et à l'entrée des zones de pâtures, dans le secteur de la forêt.</li> <li>- Sous forme de linéaire sur les chemins enherbés et en mosaïque avec un verger dans le secteur du puits d'enfer.</li> </ul>
---	--

Association inventoriée	
Pré à Luzerne lupuline et Crételle  <i>Medicagini lupulinae</i> – <i>Cynosuretum cristati</i>  Superficie : 10 990m <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0,68%  Corine Biotope : 38.112 Code Eunis : E2.113  Valeur patrimoniale : /	<u>Description de la végétation au sein du parc</u> : Association du <i>Lolium – Plantaginion</i> , ces prairies pâturées ou tondues très régulièrement, sont présentes en un unique point du parc, sur une vaste parcelle dans le secteur du bocage (figure 10). Avec un cortège floristique assez riche, elle se distingue par la dominance d'espèces à l'inflorescence jaune telles que le lotier corniculé ( <i>Lotus corniculatus</i> ), le gaillet jaune ( <i>Galium verum</i> ) et la potentille rampante ( <i>Potentilla reptans</i> ), formant un tapis jaune lorsqu'elles sont en fleurs. Ces espèces sont accompagnées de l'agrostide stolonifère ( <i>Agrostis stolonifera</i> ), de la brunelle commune, ( <i>Prunella vulgaris</i> ), du trèfle rampant ( <i>Trifolium repens</i> ), de la gesse tubéreuse ( <i>Lathyrus tuberosus</i> ), etc.



Figure 9 : Photographie de l'alliance du *Lolium perennis* – *Plantaginion majoris*.



Figure 10 : Photographie de l'association du *Medicagini lupulinae* – *Cynosuretum cristati*.

### 3.2.4. Prairies de fauches

Prairies de fauche	Description de la végétation au sein du parc : Végétation herbacée, haute, dense et plus ou moins diversifiée en fonction de la trophie du milieu. Les prairies de fauche déterminées à l'alliance de l' <i>Arrhenatherion elatioris</i> occupent une large surface du parc du Sausset dans les secteurs du puits d'enfer, du bocage et des prés carrés. Elles contiennent des graminées telles que le fromental ( <i>Arrhenatherum elatius</i> ) ou le dactyle aggloméré ( <i>Dactylis glomerata</i> ), accompagnées d'autres espèces telles que la gesse des prés ( <i>Lathyrus pratensis</i> ), la knautie des champs ( <i>Knautia arvensis</i> ), la carotte sauvage ( <i>Daucus carota</i> ), la centaurée jacée ( <i>Centaurea jacea</i> ) ou la campanule raiponce ( <i>Campanula rapunculus</i> ). Au sein du parc, les prairies de fauche sont menacées de fermeture par la ronce commune ( <i>Rubus fruticosus gr</i> ) et de jeunes ligneux (figure 11).
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	
Superficie : 117 734 <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 7,29%	
Corine Biotope : 38.22 Code Eunis : E2.22	
Valeur patrimoniale : Code Natura 2000 : 6510	
	Cette végétation est inscrite à la Directive Habitats.



Figure 11 : Photographies de l'alliance de l'*Arrhenatherion elatioris*

Sous-alliances et associations inventoriées	
<p>Prairies de fauche mésophiles</p> <p><i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i></p> <p>Superficie : 46 187m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 2,86%</p> <p>Corine Biotope : 38.22 Code Eunis : E2.221</p> <p>Valeur patrimoniale : 6510</p>	<p>Sous alliance mésotrophile de l'<i>Arrhenatherion elatioris</i> le <i>Trifolion - Arrhenatherenion</i> présente un cortège floristique dominé par le fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>), la fétuque ovine (<i>Festuca ovina gr</i>), le géranium découpé (<i>Geranium dissectum</i>) ou le lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>). Elle abrite souvent des espèces plus rudérales telles que le panais cultivé (<i>Pastinaca sativa</i>) ou la coronille bigarée (<i>Cornilla varia</i>) et est sur la plupart des surfaces du parc, menacée d'enfrichement et de fermeture par l'installation de jeunes ligneux (figure 12).</p> <p>Elle est présente sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de larges surfaces au sein des secteurs de la forêt et du bocage.</li> <li>- une nappe en mosaïque avec des ourlets à sureau yèble dans le secteur des prés carrés.</li> </ul>
<p>Prairies de fauche eutrophiles</p> <p><i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i></p> <p>Superficie : 31 457m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 1,95%</p> <p>Corine Biotope : 38.22 Code Eunis : E2.22</p> <p>Valeur patrimoniale : Code Nature 2000 : 6510</p>	<p>Sous-alliance eutrophile de l'<i>Arrhenatherion elatioris</i> le <i>Rumici - Arrhenatherenion</i>, se trouve dans des milieux assez perturbés. Elle contient de nombreuses espèces prairiales mésotrophes comme le pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>), la vesce cultivée (<i>Vicia sativa</i>) ou le séneçon commun (<i>Jacobaea vulgaris</i>) et des espèces des milieux eutrophes comme l'oseille crépue (<i>Rumex crispus</i>) ou le cirse des champs (<i>Cirsium arvense</i>). Elle est également menacée de fermeture par l'installation de ronces et de jeunes ligneux. Cette végétation est présente sur de grandes surfaces dans le secteur de la forêt et des prés carrés (figure 13).</p> <p>Cette végétation est inscrite à la Directive Habitat en contexte prairial uniquement ce qui est le cas au sein du parc.</p> <p>Sur site, l'association du <i>Tanaceto vulgaris - Arrhenatheretum elatioris</i> a également été inventoriée (figure 14).</p> <p>(Superficie : 10 118m<sup>2</sup> ; Recouvrement relatif : 0,68% ; Corine Biotope : 38.22 ; Code Eunis : E2.22)</p>



Figure 12 : Photographies de sous-alliance du *Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris*  
Cartographie des habitats du Parc du Sausset – CBNBP – Été 2021

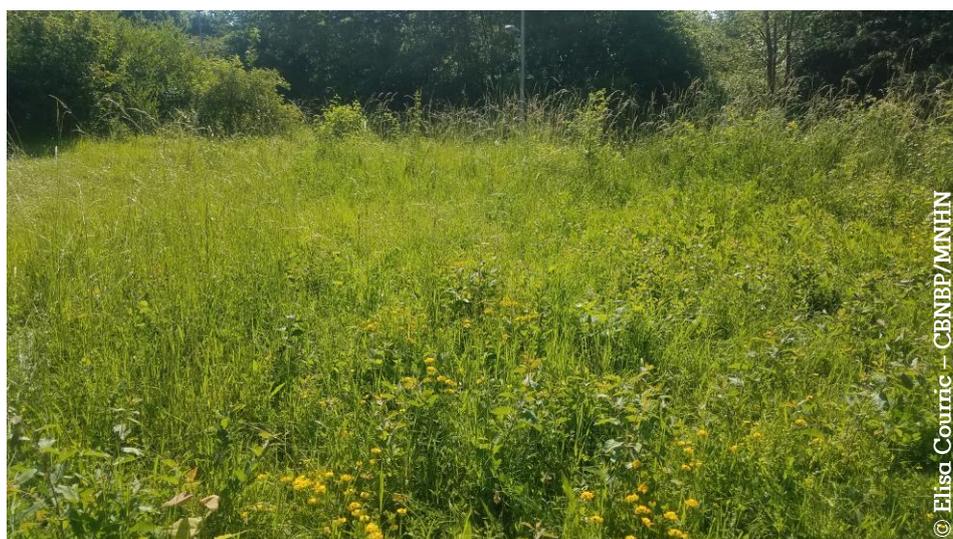


© Elisa Courric – CBNBP/MNHIN



© Elisa Courric – CBNBP/MNHIN

Figure 13 : Photographies de la sous-alliance du *Rumici obtusifolii* – *Arrhenatherenion elatioris*.



© Elisa Courric – CBNBP/MNHIN

Figure 14 : Photographie de l'association du *Tanaceto vulgaris* - *Arrhenatheretum elatioris*

### 3.2.5. Boisements secs à légèrement humides

Tous les boisements du parc sont des forêts encore très jeunes, très anthropisées et dont, la plupart du temps, les strates arbustives et herbacées ne sont pas bien développées. Les espèces recensées ne font pas forcément partie du cortège floristique typique de ces forêts lorsqu'elles sont naturelles et bien installées mais le cortège floristique global inventorié s'en rapproche.

<p>Hêtraies-chênaies mésophiles acidiclinales à calcicoles</p> <p><i>Carpino betuli – Fagion sylvaticae</i></p> <p>Superficie : 231 535 Recouvrement relatif : 14,34%</p> <p>Corine Biotope : 41.13 Code Eunis : G1.63</p> <p>Valeur patrimoniale : Code Natura 2000 : 9130</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation forestière structurée par le hêtre commun, que l'on retrouve sur des sols ressuyés. Elle recouvre des surfaces plus ou moins grandes de tous les secteurs du parc. La strate arbustive est dominée par le hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i>), le chêne sessile (<i>Quercus petrae</i>), le frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>) ou le charme commun (<i>Carpinus betulus</i>). La strate arbustive, généralement peu développée, est souvent dominée par le cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), le prunellier sauvage (<i>Prunus spinosa</i>) ou le troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>). La strate herbacée, peu développée voire absente, abrite le fraisier des bois (<i>Fragaria vesca</i>) et la benoîte urbaine (<i>Geum urbanum</i>). Les espèces à floraison précoce, propres à cette végétation, n'ont pas été observées sur le parc, excepté le narcisse jaune (<i>Narcissus pseudonarcissus</i>). Il faudra encore de nombreuses années avant que ces boisements ne ressemblent à de réelles forêts (figure 15).</p> <p>Cette végétation est inscrite à la Directive Habitats.</p>
---	---



Figure 15 : Photographie de l'alliance du *Carpino betuli – Fagion sylvaticae*  
Cartographie des habitats du Parc du Sausset – CBNBP – Été 2021

<p>Hêtraies-chênaies mésophiles acidiclinales à calcicoles</p> <p><i>Carpinion betuli</i></p> <p>Superficie : 290 072 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 17,96%</p> <p>Corine Biotope : 41.2 Code Eunis : G1.A1</p> <p>Valeur patrimoniale : Déterminant ZNIEFF</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation forestière sans hêtre commun que l'on trouve sur des sols plutôt secs. Elle est présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En mosaïque avec des fourrés dans le secteur du bocage</li> <li>- Ponctuellement sur une petite surface dans le secteur des prés carrés.</li> <li>- Sur de vastes surfaces du secteur de la forêt.</li> </ul> <p>La strate arbustive est dominée par l'érable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), l'érable champêtre (<i>Acer campestre</i>), le chêne sessile (<i>Quercus petrae</i>), le tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>) ou le charme commun (<i>Carpinus betulus</i>). La strate arbustive, généralement peu développée, est souvent dominée par le cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), l'aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>) ou le troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>). La strate herbacée, peu développée voire absente, abrite le fraisier des bois (<i>Fragaria vesca</i>) et la benoîte urbaine (<i>Geum urbanum</i>). Il faudra encore de nombreuses années avant que ces boisements ne ressemblent à de réelles forêts (figure 16). Cette végétation est déterminante ZNIEFF en Ile-de-France.</p> <p>L'identification de ces parcelles comme appartenant au <i>Carpinion-betuli</i> est en grande partie basée sur l'absence de hêtre commun dans leur cortège floristique. En réalité, les conditions pédologiques et climatiques au sein du parc ne sont pas discriminantes pour l'installation du hêtre. Ces forêts étant encore très jeunes, il est possible qu'à l'avenir des plants de hêtres communs s'y développent et qu'elles soient alors rattachées au <i>Carpino -Fagion</i>.</p>
---	--



Figure 16 : Photographies de l'alliance du *Carpinion betuli*

Chênaies-frênaies fraîches  
neutroacidiclines à  
calcicoles

*Fraxino excelsioris –  
Quercion roboris*

Superficie : 32 435 m<sup>2</sup>  
Recouvrement relatif : 2,01%

Corine Biotope : 41.2  
Code Eunis : G1.A1

Valeur patrimoniale :  
Code Natura 2000 : 9160  
Déterminante ZNIEFF

Description de la végétation au sein du parc : végétation forestière que l'on trouve sur des sols à bonne réserve hydrique. Elle est présente sur une seule zone du site, dans le secteur des prés carrés.

La strate arbustive est dominée par le frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le chêne sessile (*Quercus petrae*) ou l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). La strate arbustive, est souvent dominée par le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le lycoper d'Europe (*Euonymus europaeus*), le merisier (*Prunus avium*), la ronce commune (*Rubus fruticosus gr*) ou le troène commun (*Ligustrum vulgare*). La strate herbacée assez couvrante abrite le fraisier des bois (*Fragaria vesca*), le fraisier de Duchesne (*Duchesnea indica*), le lierre terrestre (*Glechoma hederaceae*) ou la benoîte urbaine (*Geum urbanum*). Comme pour les autres boisements, il faudra encore de nombreuses années avant qu'ils ne ressemblent à de réelles forêts (figure 17).

Cette végétation est inscrite à la Directive Habitats et est déterminante ZNIEFF.



Figure 17 : Photographie de l'alliance du *Fraxino excelsioris – Quercion roboris*.

### 3.2.6. Végétations riveraines

<p>Saulaies arborescentes riveraines</p> <p><i>Salicion albae</i></p> <p>Superficie : 400 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0.04%</p> <p>Corine Biotope : 44.13 Code Eunis : G1.111</p> <p>Valeur patrimoniale : Déterminante ZNIEFF</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation riveraine arbustive ou arborescente dominée par des ligneux à bois tendre. Ces saulaies sont présentes ponctuellement dans le secteur du bocage, le long du ru du Roideau. Sur site, la strate arborée est assez claire et largement dominée par le saule blanc (<i>Salix alba</i>). À l'inverse, la strate arbustive est parfois très dense, impénétrable, et présente en mélange diverses espèces de saules et leurs hybrides (figure 18). La strate herbacée est en général assez pauvre et abrite des espèces nitrophiles comme la grande ortie (<i>Urtica dioica</i>).</p> <p>Cette végétation est inscrite à la Directive Habitats en contexte de dynamique fluviale active, ce qui n'est pas le cas au sein du parc. Elle est déterminante ZNIEFF.</p>
---	---



Figure 18 : Photographie de l'alliance du *Salicion albae*

<p>Aulnaies-frênaies des bords de ruisseau</p> <p><i>Alnion incanae</i></p> <p>Superficie : 16 583 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 1,03%</p> <p>Corine Biotope : 44.3 Code Eunis : G1.2</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation arbustive qui se développe normalement le long des cours d'eau sur des substrats engorgés une partie de l'année. Sur site, l'aulnaie est présente de façon très ponctuelle dans le secteur du bocage. Elle correspond initialement à une plantation d'aulnes glanduleux (<i>Alnus glutinosa</i>) sous laquelle s'est développée une strate herbacée dense, dominée par le groseillier (<i>Ribes rubrum</i>), la grande ortie (<i>Urtica dioica</i>) et le sureau yèble (<i>Sambucus ebulus</i>). Il n'y a quasiment pas de strate arbustive. C'est donc une forêt très anthropisée, qui n'est pas à proximité directe d'un cours d'eau, mais qui présente quelques caractéristiques d'une forêt de l'<i>Alnion incanae</i>.</p> <p>Cette végétation est inscrite à la Directive Habitats lorsqu'il s'agit de la sous-alliance de l'<i>Alnion glutinoso - incanae</i> ce qui n'est pas le cas au sein du parc puisque cette végétation ressemble encore beaucoup d'une plantation.</p>
---	---

<p>Fourrés hygrophiles</p> <p><b><i>Salicion cinereae</i></b></p> <p>Superficie : 25 272 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 1,56%</p> <p>Corine Biotope : 44.92 Code Eunis : F9.2</p> <p>Valeur patrimoniale : Déterminant ZNIEFF</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation arborée qui se développe à proximité des cours d'eau. Sur site, les fourrés hygrophiles sont répartis de façon linéaire le long du ru du Roideau. La strate arbustive est principalement constituée de différentes espèces de saules comme le saule blanc (<i>Salix alba</i>), le saule cendré (<i>Salix cinereae</i>) et le saule marsault (<i>Salix caprea</i>) et de quelques individus de peupliers trembles (<i>Populus tremula</i>). La strate arbustive, très dense, est composée d'espèces nitrophiles et/ou hygrophiles telles que l'épilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), le liseron des haies (<i>Convolvulus sepium</i>), la grande ortie (<i>Urtica dioica</i>) ou la ronce bleue (<i>Rubus caesius</i>). Selon les secteurs, cette végétation est bien installée ou encore très jeune, certains saules venant d'être plantés (figure 19).</p> <p>Cette végétation est déterminante ZNIEFF sauf pour les communautés eutrophiles comme l'association du <i>Rubo - Salicetum</i>.</p>
---	---



Figure 19 : Photographie de l'alliance du *Salicion cinereae*

Association inventoriée	
<p>Saulaie à Saule cendré et Ronce bleue</p> <p><b><i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i></b></p> <p>Superficie : 1 696m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0.11%</p> <p>Corine Biotope : 44.921 Code Eunis : F9.21</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : Cette sous-alliance du <i>Salicion cinereae</i> est située à un seul endroit du parc, juste à côté de la zone la plus large du ru du Roideau, semblable à un petit étang, dans le secteur du bocage. Cette végétation s'installe sur des sols marécageux, perturbés et nitrophiles. Sur site, la strate arbustive, très dense, est dominée par des saules et la strate herbacée à un aspect de roselière.</p>

<p>Roselières</p> <p><b><i>Phragmitum communis</i></b></p> <p>Superficie : 50m<sup>2</sup> Recouvrement relatif ; 0,004%</p> <p>Corine Biotope : 51.3 Code Eunis : C3.2</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation herbacée haute qui s'installe sur les berges des cours d'eau calmes, des étangs et des mares. Sur site, elle a été observée à proximité de deux mares, dans le secteur du bocage. Elle est largement dominée par le roseau commun (<i>Phragmitum communis</i>) et la laîche de rives (<i>Carex riparia</i>) auxquels s'ajoutent d'autres espèces hygrophiles telle que la salicaire (<i>Lythrum salicaria</i>).</p>
--	---

### 3.2.7. Fourrés à Robiniers

Fourrés à Robiniers <i>Chelidonio majoris</i> – <i>Robinon pseudoacaciae</i> Superficie : 100 m <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0.002% Corine Biotope : 83.324 Code Eunis : G1.C3 Valeur patrimoniale : /	Description de la végétation au sein du parc : végétation arbustive à arborée fortement liée aux activités anthropiques et qui se développe sur des sols eutrophes. Elle est présente de façon très ponctuelle au sein du parc et a été inventoriée seulement à la limite entre la voie de chemin de fer et le secteur de la forêt. Elle est notamment marquée par la présence du Robinier faux acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> ) et par une strate herbacée riche en espèces d'ourlets nitrophiles et de friches comme la grande chélidoine ( <i>Chelidonium majus</i> ), la grande ortie ( <i>Urtica dioica</i> ), l'alliaire officinale ( <i>Alliaria petiolata</i> ), etc.
--	---

### 3.2.8. Pelouse des parcs

Pelouse de parc <i>Festuco rubrae</i> – <i>Crepidetum capillaris</i> Superficie : 114 506 m <sup>2</sup> Recouvrement relatif : 7.09% Corine Biotope : 85.12 Code Eunis : E2.64 Valeur patrimoniale : /	Description de la végétation au sein du parc : végétation rase, assez dense, piétinée ou tondue mais non pâturée, caractéristique des parcs urbains. Les gazons urbains du <i>Festuco</i> – <i>Crepidetum</i> sont exclusivement présents dans le secteur de Prés carrés, sur de grandes surfaces. Ils s'observent soit en habitat simple soit en mosaïque avec des plantations d'arbres. Ces gazons eutrophes sont généralement pauvres en espèces et les graminées comme l'ivraie vivace ( <i>Lolium perenne</i> ), le pâturin annuel ( <i>Poa annua</i> ), la Fétuque rouge ( <i>Festuca rubra</i> ) ou d'autres espèces de vivaces comme la pâquerette ( <i>Bellis perennis</i> ) ou l'achillée millefeuille ( <i>Achillea millefolium</i> ), constituent l'essentiel du fond floristique (figure 20).
--	--



Figure 20 : Photographie de l'association du *Festuco rubrae* – *Crepidetum capillaris*

© Elisa Courric – CBNBP/MNHIN

### 3.2.9. Friches de vivaces sur sol sec et sur sol frais

<p>Friches de vivaces sur sol sec</p> <p><i><b>Daucus carota</b></i> – <i><b>Melilotus albi</b></i></p> <p>Superficie : 48 333 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif ; 2,99%</p> <p>Corine Biotope : 87.1 Code Eunis : E5.1</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p>Description de la végétation au sein du parc : végétation haute et peu dense, dominée par des graminées et riche en espèces vivaces nitrophiles. Ces friches se développent sur des sols secs, assez riches en nutriments. Au sein du parc, elles se situent sur de plus ou moins grandes surfaces de tous les secteurs du parc (figure 21). Elles sont dominées par la picride fausse-épervière (<i>Picris hieracioides</i>), le panais cultivé (<i>Pastanica sativa</i>), le plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>) et le millepertuis perforé (<i>Hypericum perforatum</i>) auxquelles s'ajoutent d'autres espèces comme la luzerne lupuline (<i>Medicago lupulina</i>) ou l'odontite rouge (<i>Odontites vernus</i>). Ces friches ont été identifiées seules ou en mosaïque avec des fourrés du <i>Clematido - Acerion</i> ou piquetées de ligneux comme le cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), l'aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>), le prunellier sauvage (<i>Prunus spinosa</i>), etc.</p>
---	--



Figure 21 : Photographies de l'alliance du *Daucus carota* – *Melilotus albi* en mosaïque avec des fourrés (à gauche) ou seule (à droite).

Friches de vivaces sur sol frais

*Arctium lappae*

Superficie : 56 883m<sup>2</sup>  
Recouvrement relatif : 3,52%

Corine Biotope : 87.1  
Code Eunis : E51

Valeur patrimoniale : /

Description de la végétation au sein du parc : végétation haute, très diversifiée, qui se développe sur des sols frais et riches en azotes. Au sein du parc, elles sont présentes seules sur tous les secteurs et en mosaïques avec des plantations, notamment des plantations de conifères au sein des prés carrés. Sous les conifères, elles sont souvent largement dominées par la grande ortie (*Urtica dioica*). On y trouve d'autres espèces nitrophiles comme la grande bardane (*Arctium lappa*), le sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*) ou la consoude officinale (*Symphytum officinale*).



Figure 22 : Photographie de l'alliance de l'*Arctium lappae* sous plantation de conifères (à gauche) ou seule (à droite)

### 3.2.10. Végétation des pavés

<p>Végétation des pavés</p> <p><i>Saginion procumbentis</i></p> <p>Superficie : 924 m<sup>2</sup> Recouvrement relatif : 0,06 %</p> <p>Corine Biotope : 87.2 Code Eunis : E1.E</p> <p>Valeur patrimoniale : /</p>	<p><u>Description de la végétation au sein du parc</u> : végétation rase et très éparse, que l'on trouve dans les interstices des pavés ou sur les bords de zones goudronnées, zones riches en nitrates et très piétinées. Sur site, le cortège floristique, assez restreint, est dominé par des espèces comme le plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), le plantain corne-de-cerf (<i>Plantago coronopus</i>), le pâturin annuel (<i>Poa annua</i>), la sagine couchée (<i>Sagina procumbens</i>) ou encore la bourse à pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>). Cette végétation est présente de façon très ponctuelle au sein du parc, sur de petites surfaces et dans tous les secteurs (figure 23).</p>
---	--



Figure 23 : Photographie de l'alliance du *Saginion procumbentis*

### 3.2.11. Autres habitats présents au sein du parc

➤ Zone de culture et vergers

Il existe différents types de cultures au sein du parc du Sausset. Des vergers de pommiers et de cerisiers, une parcelle de vigne et quelques parcelles où sont cultivés des fruits rouges (cassis, groseilles, groseilles à maquereaux, etc.). Des plantes sauvages locales et des légumes sont également cultivées dans le secteur du puits d'enfer par l'association « Pariciflore » et « la Ferme du Sausset », installées entre 2019 et 2020 dans le parc. Ces zones de cultures sont principalement situées au sein du puits d'enfer. Des jardins pédagogiques et potagers partagés sont également présents dans le secteur du bocage (figure 24).



Figure 24 : Photographies de (a) vergers de cerisiers (b), potagers, (c) plantations d'arbustes à fruits rouge et (d) serre de l'association Pariciflore

➤ Alignements d'arbres

Seuls ou en mosaïque avec des milieux ouverts (pelouses, prairies, etc.), ces alignements d'arbres sont présents au sein du secteur des prés carrés principalement et de façon moindre dans le secteur du bocage et de la forêt. Ces habitats sont constitués d'espèces ligneuses indigènes ou exotiques, feuillus ou conifères, telles que le marronnier (*Aesculus hippocastanum*), le charme commun (*Carpinus betulus*), le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), le peuplier noir (*Populus nigra*), le sophora du Japon (*Sophora japonica*), etc. Ces alignements d'arbres sont principalement en mosaïque avec des gazons urbains (figure 25).



Figure 25 : Photographies d'alignements d'arbres autour de chemin en terre (à gauche) ou de chemins bétonnés (à droite)

➤ Parterre de fleurs avec arbres et avec bosquets de parcs :

Les parterres de fleurs et plantations ornementales sont présents sous forme de massifs ou de talus plantés, principalement dans le secteur des prés carrés. Ils sont présents seuls ou en mosaïque avec des gazons, des fourrés ou des aires de jeux. Bien qu'elles soient esthétiques, les plantations ornementales, si elles contiennent des plantes exotiques, peuvent représenter une menace pour la flore indigène (figure 26).



Figure 26 : Photographie d'un talus de plantations ornementales derrière un gazon urbain.

➤ Villes, villages et site industriels :

Sans végétation, ces surfaces correspondent aux zones construites du parc du Sausset : Maison du parc, aires de jeux, sentiers goudronnés, etc. Elles sont présentes dans tous les secteurs du parc et principalement dans le secteur des prés carrés (figure 27).



Figure 27 : Photographie de l'aire de jeu près de la Maison du parc

➤ Plantation de conifères et autres plantations d'arbres feuillus :

Les plantations de feuillus ou de conifères se distinguent des boisements plus forestiers présents au sein du parc par :

- la présence d'espèces arborées plantées non présentes naturellement dans les forêts d'Île-de-France : le chêne chevelu (*Quercus cerris*), l'alisier blanc (*Sorbus aria*), le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), l'étable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), le cerisier tardif (*Prunus serotina*), le noyer d'Amérique (*Juglans nigra*), le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), le sapin du Colorado (*Abies concolor*), etc.
- l'absence quasi-totale de strates arbustive et herbacée qui fait qu'elles ne peuvent pas être catégorisées comme de réelles forêts.

Ces plantations sont présentes seules ou en mosaïque avec des espèces d'ourlets ou de friches nitrophiles, des fourrés à jeunes cornouillers sanguins ou des strates herbacées quasiment nulles. Elles sont présentes sur tous les secteurs et constituent également la totalité des zones de caniparc (figure 28).

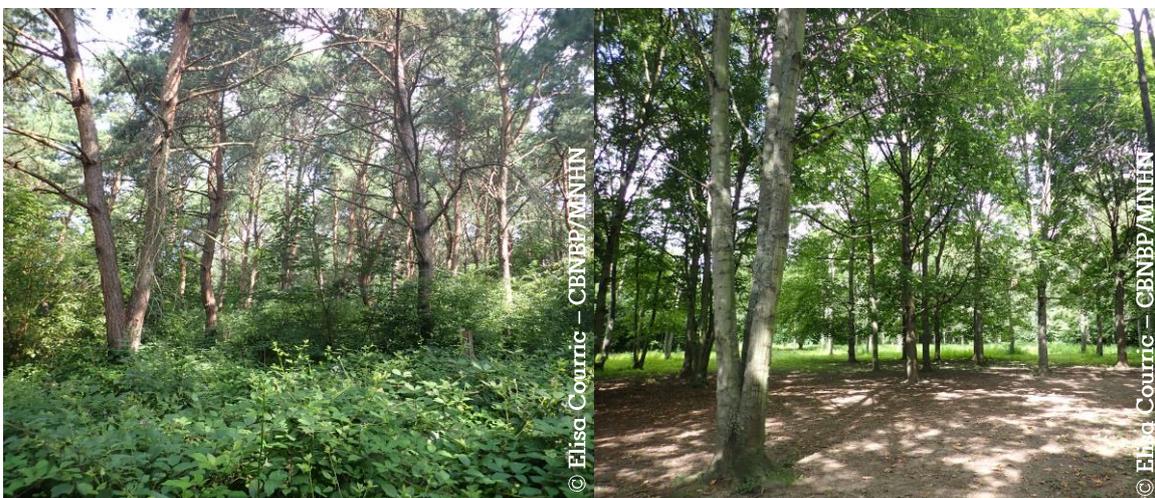


Figure 28 : Photographies de plantation de conifères avec strate inférieure de fourrés (à gauche) et plantation de feuillus avec strate herbacée inexistante en premier plan (à droite).

### 3.3. Espèces à enjeu au sein du parc

L'objectif de cette étude étant de réaliser une cartographie des végétations du parc, aucun inventaire floristique exhaustif n'a été effectué. La réalisation des inventaires phytosociologiques permet cependant d'avoir une vision globale des espèces présentes au sein du parc. Au travers de 22 relevés phytosociologiques présentés en annexe 2, une liste non exhaustive d'une partie des espèces inventoriées est donnée. Elle contient 194 espèces.

Lors de la réalisation des inventaires floristiques, ou lors des déplacements au sein des différentes végétations, deux espèces patrimoniales encore inconnues sur le site et une espèce patrimoniale déjà recensée ont été observées.

➤ La cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*)

Rareté Seine-Saint-Denis	AR
Rareté Île-de-France	RRR
Liste UICN régionale	LC
Statut de protection	PR
Déterminant ZNIEFF IdF	-

Espèce indigène affectionnant les milieux assez ombragés et les sols humides et assez riches. Quelques pieds ont été observés en lisière de forêt, sur la partie nord des prés carrés Le statut « LC » de la liste rouge régionale signifie que la cardamine impatiente est catégorisée comme étant une « Préoccupation mineure » en Île-de-France. C'est la première observation sur la commune d'Aulnay-sous-bois.

Coordonnées GPS : N 48°57'38.693" ; E 2°30'31.291"



Figure 29 : Photographie de *Cardamine impatiens*

➤ La Bartsie visqueuse (*Parentucellia viscosa*)

Liste UICN nationale	LC
----------------------	----

Espèce classée comme « accidentelle » en Ile-de-France. Nitrophile, et héliophile, son habitat naturel se trouve sur les côtes atlantique et méditerranéenne et en Corse, au sein de milieux plutôt sablonneux et humides. Depuis quelques années de rares observations ont été faites en Ile-de-France et en région Centre. Il semblerait que, de par le réchauffement climatique, cette espèce remonte progressivement vers le nord. Quelques pieds ont été observés au sein des friches du *Dauco-Melilotion*, dans la partie nord du secteur du Bocage. Nouvellement observée dans la région, aucun critère régional ou départemental ne lui est appliqué pour le moment. L'observation au sein du parc du Sausset est une découverte départementale.

Coordonnées GPS : N 48°57'55.606" ; E 2°30'46.098"



Figure 30 : Photographie de *Parentucellia viscosa*

✓ Le genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*)

Rareté Seine-Saint-Denis	RRR
Rareté Île-de-France	AC
Liste UICN régionale	LC
Statut de protection	-
Déterminant ZNIEFF IdF	-

Espèce indigène hygrocline à mésoxérophile affectionnant les substrats riches en bas des pelouses et ourlets marnicoles, des prairies, etc. Plusieurs pieds ont été observés sur la pelouse du *Medicagini lupulinae* - *Plantaginetum majoris* au sud du secteur du bocage.  
Coordonnées GPS : N 48°57'29.754" ; E 2°31'11.413"



Figure 31 : Photographie de *Genista tinctoria*

La carte en annexe 4 précise la localisation de ces espèces remarquables au sein du parc du Sausset.

La cartographie du site d'étude a permis de confirmer la présence d'une diversité de végétations intéressante, bien que très anthropisées et a permis d'observer deux nouvelles espèces remarquables qui augmentent l'intérêt floristique du parc.

## 4. Conclusion

Tous les habitats recensés sur le parc sont très anthropisés et souvent très perturbés. Les végétations, lorsqu'elles ont pu être identifiées comme appartenant à un syntaxon donné, ont une typicité de structure et une typicité floristique assez éloignées des végétations considérées comme « typiques » de ce syntaxon, que l'on retrouve en milieux naturels ou semi-naturels.

Sans présenter d'intérêt majeur d'un point de vue floristique et phytosociologique, le parc du Sausset présente plus d'une trentaine d'habitats inventoriés, diversité importante qu'il faut préserver. Au sein des grands types de végétations recensés au sein du parc, les boisements, encore jeunes, pourront à terme, abriter une flore plus typique et plus riche si ces milieux peuvent se développer sans qu'aucune gestion ne vienne trop les perturber. La diversité des boisements présents sur le parc – saulaies, hêtraies, chênaies, charmais, aulnaies, ... - est une richesse à préserver et à favoriser au sein du parc. Sur tout le parc, les fourrés et friches se développent au dépend des prairies et pelouses. Il est important de bien continuer à faucher les milieux ouverts, au moins une fois par an, de préférence en automne. Cette fauche, avec exportation hors du site permettra d'endiguer le développement de jeunes ligneux et favorisera la diversité du cortège prairial.

L'étude cartographique menée au sein du parc du Sausset permettra aux gestionnaires de mieux connaître ce site et les enjeux qui lui sont propres. Elle devrait être un appui précieux dans la prise de décisions des gestionnaires du site et devrait permettre d'orienter leurs méthodes de gestion en fonction des milieux décrits, des menaces évoquées et des projets envisagés sur ce site.

## 5. Bibliographie

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2021a. Bordereau d'Inventaire des Végétations - Région Île-de-France. Disponible [https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/cbnbp/telechargement/BIV\\_2013.pdf](https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/cbnbp/telechargement/BIV_2013.pdf)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2021b. Référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France. Disponible sur [https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Vegetations\\_ZNIEFF\\_Ile-de-France\\_2021.pdf](https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Vegetations_ZNIEFF_Ile-de-France_2021.pdf)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2020. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France. Version novembre 2020. Fichier Excel issu d'une extraction des taxons et données de la base de données Flora (mise à jour novembre 2020) disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2016. *Notice du catalogue de la flore vasculaire de l'Île-de-France*. Disponible sur [http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Catalogue%20de%20la%20flore%20vasculaire%20d'Ile-de-France%20\(version%202014\).pdf](http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Catalogue%20de%20la%20flore%20vasculaire%20d'Ile-de-France%20(version%202014).pdf)

COURRIC E., 2021a – *Cartographie des berges de l'étang de Savigny en Seine-Saint-Denis (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 26 p. + annexes.

COURRIC E., 2021b – *Suivi n+6 des prairies pâturées de la gare de Villepinte en Seine-Saint-Denis (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 14 p. + annexes.

CLAIR M., 2006. *Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000*. Muséum national d'histoire naturelle. 66p.

DETREE J., 2018. *Réactualisation de l'inventaire de la flore remarquable du parc du Sausset. Parc départemental du Sausset* Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Paris. 29p + annexes.

DETREE J., 2019. *Suivi n+2 du ru du Roideau et de ses berges*. Parc départemental du Sausset. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, 11p + annexes.

DOUCET G., 2012. *Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis – Département de la Seine-Saint-Denis*, 158p.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2017. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. Doc. phytosoc., série 3, 5 (2016) : 1-144.

FERNEZ T., LAFON P. & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France, Paris. 2 volumes : Méthodologie 68 p., Manuel pratique 224 p.

FERREIRA L., 2017. *Suivi des mares du parc départemental du Parc du Sausset* Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 73 p.

FILOCHE S., FERNEZ T., CAUSSE G., ARNAL G. & FERREIRA L., 2016. *Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Paris. 32 p.

LE RALLIC-MAHO O., 2020 - *Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny* - Parc départemental du Sausset. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Paris. 38p

# Index des illustrations

Figure 1 : Zone cartographiée et différents secteurs du parc du Sausset en Seine-Saint-Denis (93).....	1
Figure 2 : Surface occupée par chaque type d'habitat par rapport à la surface cartographiée du parc (en %).....	5
Figure 3 : Photographies de l'alliance du <i>Sambuco racemosae</i> - <i>Salicion caprae</i> .....	9
Figure 4 : Photographie de l'association du <i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Sambucetum nigrae</i> .....	10
Figure 5 : Photographies de l'alliance du <i>Clematido vitalbae</i> - <i>Acerion campestris</i> .....	11
Figure 6 : Photographies de l'alliance du <i>Trifolion medii</i> .....	12
Figure 7 : Photographie de l'alliance du <i>Geo urbani</i> - <i>Alliarion petiolatae</i> sous plantation d'arbres.....	13
Figure 8 : Photographies de l'association de l' <i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Sambucetum ebuli</i> dominée par la vigne vierge ou le sureau yèble.....	14
Figure 9 : Photographie de l'alliance du <i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i> .....	15
Figure 10 : Photographie de l'association du <i>Medicagini lupulinae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i> .....	15
Figure 11 : Photographies de l'alliance de l' <i>Arrhenatherion elatioris</i> .....	16
Figure 12 : Photographies de sous-alliance du <i>Trifolio montani</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i> .....	17
Figure 13 : Photographies de la sous-alliance du <i>Rumici obtusifolii</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i> .....	18
Figure 14 : Photographie de l'association du <i>Tanaceto vulgaris</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i> .....	18
Figure 15 : Photographie de l'alliance du <i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i> .....	19
Figure 16 : Photographies de l'alliance du <i>Carpinion betuli</i> .....	20
Figure 17 : Photographie de l'alliance du <i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Quercion roboris</i> .....	21
Figure 18 : Photographie de l'alliance du <i>Salicion albae</i> .....	22
Figure 19 : Photographie de l'alliance du <i>Salicion cinereae</i> .....	23
Figure 20 : Photographie de l'association du <i>Festuco rubrae</i> - <i>Crepidetum capillaris</i> .....	24
Figure 21 : Photographies de l'alliance du <i>Dauco carotae</i> - <i>Melilotion albi</i> en mosaïque avec des fourrés ou seule.....	25
Figure 22 : Photographie de l'alliance de l' <i>Arction lappae</i> sous plantation de conifères (à gauche) ou seule (à droite).....	26
Figure 23 : Photographie de l'alliance du <i>Saginion procumbentis</i> .....	27
Figure 24 : Photographies de (a) vergers de cerisiers, (b), potagers, (c) plantations d'arbustes à fruits rouge et (d) serre de l'association <i>Pariciflore</i> .....	28
Figure 25 : Photographies d'alignements d'arbres autour de chemin en terre ou de chemins bétonnés.....	29
Figure 26 : Photographie d'un talus de plantations ornementales derrière un gazon urbain.....	29
Figure 27 : Photographie de l'aire de jeu près de la Maison du parc.....	30
Figure 28 : Photographies de plantation de conifères avec strate inférieure de fourrés (à gauche) et plantation de feuillus avec strate herbacée inexistante en premier plan (à droite).....	30
Figure 29 : Photographie de <i>Cardamine impatiens</i> .....	31
Figure 30 : Photographie de <i>Parentucellila viscosa</i> .....	31
Figure 31 : Photographie de <i>Genista tinctoria</i> .....	32

# Index des tableaux

Tableau 1 : Surface minimale à inventorier en fonction du type de milieu.....	2
Tableau 2 : Coefficient d'abondance-dominance de Braun-Blanquet.....	2
Tableau 3 : Grands types de végétations inventoriées au sein du parc du Sausset avec le détail syntaxonomique des classes, alliances et associations qui ont été identifiées.....	4
Tableau 4 : Surface total en m <sup>2</sup> et en % des grands types d'habitats recensés au sein du parc.....	5
Tableau 5 : Végétations inventoriées au sein du parc du Sausset sur les zones non cartographiées dans cette étude.....	7

## Annexe 1 : Atlas de la cartographie du parc du Sausset et légende associée



### Carte des habitats - Parc du Sausset - Légende

#### Habitats

Grands types de végétations	Etiquette syntaxon	Nom du syntaxon	Libellé Corine Biotopes	Code Corine Biotopes	Code Eunis
<u>Végétations aquatiques</u>	-	-	Végétation aquatique	22.4	C1.3
<u>Fourrés arbustifs et petits bois</u>	FrSa	<i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i>	Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	F3.11
	CIAc	<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	Fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes	31.8121	F3.1121
	SaSa	<i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>	Clairières à couvert arbustif	31.872	G5.85
<u>Ourllets et lisières forestières</u>	Trme	<i>Trifolion medii</i>	Lisières xéro-thermophiles	34.42	E5.22
	GeAl	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	Franges des bords boisés ombragés	37.72	E5.43
	HeSa	<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	Franges des bords boisés ombragés	37.72	E5.43
<u>Pelouses et prairies mésoicoles</u>	LoPI	<i>Lolio perennis - Plantaginon majoris</i>	Pâtures mésophiles	38.1	E2.1
	MeCy	<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i>	Pâtures à Cynosurus-Centaurea	38.112	E2.112
	Arel	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauches des plaines médio-européennes	38.22	E2.22
	TrAr	<i>Trifolio montani - Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauches des plaines médio-européennes	38.22	E2.22
	RuAr	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauches des plaines médio-européennes	38.22	E2.22
	TaAr	<i>Tanaceto vulgaris - Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauches des plaines médio-européennes	38.22	E2.22
<u>Forêt des feuillus et fourrés arbustifs</u>	CaFa	<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies neutrophiles	41.13	G1.63
	Cabe	<i>Carpinion betuli</i>	Chênaies-charmaies	41.2	G1.A1
	FrQu	<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	Frênaies	41.3	G1.A1
	Saal	<i>Salicion albae</i>	Forêts galeries de Saules blancs	44.13	G1.111
	Alin	<i>Alnion incanae</i>	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	44.3	G1.2
	Saci	<i>Salicion cinerea</i>	Saussaies marécageuses	44.92	G1.4
	RuSa	<i>Rubo caesii - Salicetum cinerea</i>	Saussaies marécageuses à Saule cendré	44.921	F9.21
<u>Roselières</u>	Phco	<i>Phragmiton communis</i>	Roselières	53.1	C3.2
<u>Cultures et vergers</u>	-	-	Cultures et maraichage	82.12	I1.2
	-	-	Vergers	83.15	G1.D4
<u>Plantation d'arbres, plantations ornementales et pelouse de parc</u>	-	-	Plantation de conifères	83.31	G3.F
	ChRo	<i>Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae</i>	Plantations de Robiniers	83.324	G1.C3
	-	-	Autres plantations d'arbres feuillus	83.325	G1.C4
	-	-	Alignements d'arbres	84.1	G5.1
	FeCr	<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>	Pelouses de parcs	85.12	E2.64
	-	-	Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc	85.14	I2.11
<u>Infrastructures des villes</u>	-	-	Villes, villages et sites industriels	86	J1
	-	-	Villes, villages et sites industriels	86.1	J1
<u>Friches</u>	DaMe	<i>Dauco carotae - Mellilotion albi</i>	Terrains en friche	87.1	E5.1
	Arla	<i>Arcion lappae</i>	Terrains en friche	87.1	E5.1
<u>Pelouse xérique</u>	Sapr	<i>Saginion procumbentis</i>	Zones rudérales	87.2	E1.E

#### Motifs et contours

- Station surfacique, linéaire ou ponctuelle (< 625m²)
- Mosaïque de deux habitats Habitat sous plantation
- Zone cartographiée précédemment

# Carte des habitats - Parc du Sausset - Secteur de la forêt



Cartographie des habitats du Parc du Sausset - CBNBP - Été 2021

# Carte des habitats - Parc du Sausset - Secteur du puits d'enfer



©CBNBP / MNHN - Décembre 2021, IGN® BDOrtho®, SCAN(25® BDTopo®

Cartographie des habitats du Parc du Sausset - CBNBP - Été 2021

# Carte des habitats - Parc du Sausset - Secteur des prés carrés



©CBNBP / MNHN - Décembre 2021, IGN® BDOrtho®, SCAN25®, BDTopo®

Cartographie des habitats du Parc du Sausset - CBNBP - Été 2021

# Carte des habitats - Parc du Sausset - Secteur du bocage



©CBNBP / MNHN - Décembre 2021, IGN® BDOrtho®, SCAN25®, BDTopo®

Cartographie des habitats du Parc du Sausset - CBNBP - Été 2021

## Annexe 2 : Relevés phytosociologiques d'une partie des végétations inventoriées sur le parc

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	ArLa	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Time	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Acer campestre</i>	A																						
<i>Acer campestre</i>	h			+				+						+					r				
<i>Acer campestre</i>	a							1						1						r			
<i>Acer pseudoplatanus</i>	A																		3	2			
<i>Acer pseudoplatanus</i>	a							1											r				
<i>Acer pseudoplatanus</i>	h								1				+						2				
<i>Achillea millefolium</i>	h		+				1			+		+					1						
<i>Aesculum hippocastanum</i>	h																				+		
<i>Agrimonia eupatoria</i>	h	+	+					+		2	+			+			+	1					
<i>Agrostis capillaris</i>	h																						
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	2																					
<i>Anisantha sterilis</i>	h																				1		
<i>Anisantha tectorum</i>	h												1										
<i>Aphanes arvensis</i>	h		+																				
<i>Arctium lappa</i>	h					1																	
<i>Arctium minus</i>	h																						
<i>Arrhenatherum elatius</i>	h	+					2				1		1			1	2				1		
<i>Bellis perennis</i>	h		1														+				r	1	
<i>Betula pendula</i>	A																						
<i>Betula pubescens</i>	A																						
<i>Brachypodium rupestre</i>	h																						
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	h				+			r						1					r		2		
<i>Bromopsis erecta</i>	h																						
<i>Bromus commutatus</i>	h																						
<i>Bromus hordeaceus</i>	h						+						+					+				+	
<i>Bryonia dioica</i>	h																						
<i>Campanula rapunculus</i>	h												1										
<i>Campanula rotundifolia</i>	h										+												
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	h		1									1											
<i>Cardamine hirsute</i>	h																		r				
<i>Carduus crispus</i>	h																						
<i>Carduus tenuiflorus</i>	h															+							
<i>Carpinus betulus</i>	h								+														
<i>Carpinus betulus</i>	a																			2			

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	Arla	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Time	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Carpinus betulus</i>	A							1	4														
<i>Centaurea jacea gr</i>	h				1	1						1					+				r		
<i>Cerastium fontanum</i>	h	+	1				1			r					+		+					1	
<i>Cirsium arvense</i>	h				1					+				1			r	+					
<i>Cirsium oleraceum</i>	h																						
<i>Cirsium vulgare</i>	h						r				r					1		+					
<i>Clematis vitalba</i>	h																	1				r	
<i>Colchicum autumnale</i>	h						1																
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	+													+								
<i>Convolvulus sepium</i>	h													2									
<i>Comus mas</i>	a													1									
<i>Comus mas</i>	h																						
<i>Comus sanguinea</i>	a							1	1	+									2				2
<i>Comus sanguinea</i>	h								+	+	1				2	+			+	2	+		+
<i>Coronilla varia</i>	h						2				3								2				
<i>Corylus avellana</i>	a								3														
<i>Corylus avellana</i>	h												1										
<i>Crataegus monogyna</i>	a				3			3	1														2
<i>Crataegus monogyna</i>	h				1			1		1					+				r		+		+
<i>Crepis capillaris</i>	h	+	+																		+	2	
<i>Crepis setosa</i>	h																						
<i>Crepis sp</i>	h						r																
<i>Cynosurus cristatus</i>	h						1																
<i>Dactylis glomerata</i>	h	+						+					1	+			+	+			1		
<i>Daucus carota</i>	h												1				1						
<i>Dipsacus fullonum</i>	h				1					2	+		1	+		+		r					
<i>Dryopteris filix-mas</i>	h																						+
<i>Duchesnea indica</i>	h																		1		1		
<i>Epilobium angustifolium</i>	h													1									
<i>Epilobium parviflorum</i>	h																						
<i>Epilobium tetragonum</i>	h									1								r					
<i>Erodium cicutarium</i>	h		1																				
<i>Ervilia hirsuta</i>	h																						
<i>Ervum tetraspermum</i>	h																						

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	Arka	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Trme	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Euonymus europaeus</i>	a																		2				
<i>Fagus sylvatica</i>																				1			
<i>Festuca arundinaceae</i>	h																				+		
<i>Festuca ovina</i> gr.	h		2		1		2								1								
<i>Festuca rubra</i> gr.	h	+								1							1					3	
<i>Fragaria vesca</i>	h	1						3	1							+			3	4			
<i>Fraxinus excelsior</i>	A																		3	2			
<i>Fraxinus excelsior</i>	a																		1				
<i>Fraxinus excelsior</i>	h																						
<i>Galega officinalis</i>	h					3					1												
<i>Galium album</i>	h	1	+								1							1					
<i>Galium aparine</i>	h			2	+										1				+	r			
<i>Galium mollugo</i>	h												2					1					
<i>Galium paritense</i>	h										+												
<i>Galium verum</i>	h	2									2												
<i>Genista tinctoria</i>	h										2												
<i>Geranium dissectum</i>	h	+	r			+	2			1					1		2				r		
<i>Geranium molle</i>	h																					3	
<i>Geranium pusillum</i>	h		1																				
<i>Geum urbanum</i>	h			+	3			1	1					+				+	2	1	3		
<i>Glechoma hederacea</i>	h			1		1												1	2	+	1		
<i>Helminthotheca echioides</i>	h																						
<i>Heracleum sphondylium</i>	h												1					1					
<i>Holcus sp</i>	h										+												
<i>Holcus lanatus</i>	h	1				1	+							+		1	+	+					
<i>Hypericum perforatum</i>	h					+	1			1	+					2		1	1				
<i>Hypochaeris radicata</i>	h																						
<i>Jacobaea erucifolia</i>	h														r								
<i>Jacobaea vulgaris</i>	h																r	r			r		
<i>Knautia arvensis</i>	h														1								
<i>Lactuca serriola</i>	h																+						
<i>Lamium sp</i>	h			+																			
<i>Lathyrus pratensis</i>	h													1	1								
<i>Lathyrus tuberosus</i>	h	1													1	1	3						

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23- 03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	Arla	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Trme	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Leucanthemum vulgare</i>	h						1								1		r				+		
<i>Ligustrum vulgare</i>	a							1	1										+				1
<i>Ligustrum vulgare</i>	h								3											1		+	+
<i>Linum catharticum</i>	h									+													
<i>Lolium perenne</i>	h	+																					1
<i>Lonicera xylosteum</i>	a																			r			
<i>Lotus sp</i>	h									+													
<i>Lotus comiculatus</i>	h	3					2		1				+		1	1	1	+			r		
<i>Lysimachia arvensis</i>	h																				r		
<i>Malva moschata</i>	h						+			+	r				+								
<i>Matricaria chamomilla</i>	h															1							
<i>Medicago arabica</i>	h																	r			1		
<i>Medicago lupulina</i>	h					1	r			1	1		+		1	2	2						
<i>Melilotus</i>	h																						
<i>Myosotis arvensis</i>	h						+											+	+			2	
<i>Myosotis arvensis subsp sylvatica</i>	h				1															r			
<i>Myosotis ramosissima</i>	h						1			1													
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	h																			1			
<i>Odontites vernus</i>	h														1		1						
<i>Ophrys apifera</i>	h						+						+										
<i>Origanum vulgare</i>	h						1			2	1		1					1			r		
<i>Orobanche picridis</i>	h												r		+	1							
<i>Papaver rhoeas</i>	h															1							
<i>Parentucellia viscosa</i>	h														+								
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	h				3																		
<i>Pastinaca sativa</i>	h						2						1			1	1	1			+		
<i>Picris hieracioides</i>	h	+				+								+	r	1	+						
<i>Pinus sylvestris</i>	A																						
<i>Plantago coronopus</i>	h											1											
<i>Plantago lanceolata</i>	h	+	1				2			3	1	1	1		4	2	1	2			r	+	
<i>Plantago media</i>	h												1										
<i>Poa annua</i>	h		2									2											
<i>Poa nemoralis</i>	h																		+				

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	Arla	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Trme	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Poa trivialis</i>	h					1	1								1		+	3			1	1	
<i>Populus alba</i>	A																			1			
<i>Populus tremula</i>	a													2									
<i>Populus tremula</i>	A													2						1			
<i>Populus tremula</i>	h																						
<i>Potentilla reptans</i>	h	3	1	r		1					1						3	2				r	
<i>Potentilla sterilis</i>	h									1													
<i>Poterium sanguisorba</i>	h							+															
<i>Primula veris</i>	h		1							+	r												
<i>Prunella vulgaris</i>	h	2	1		+	1				+	r					+							
<i>Prunus avium</i>	A																				2		
<i>Prunus avium</i>	a																		1	1			
<i>Prunus avium</i>	h												1				2						
<i>Prunus domestica</i>	a				2																		
<i>Prunus domestica</i>	A																						
<i>Prunus mahaleb</i>	a																						
<i>Prunus spinosa</i>	a				2			+		1													2
<i>Prunus spinosa</i>	h				1			+		1													
<i>Quercus</i>	h																						
<i>Quercus cerris</i>	A																						
<i>Quercus petraea</i>	a								1														
<i>Quercus petraea</i>	A								4														
<i>Quercus petraea</i>	h																						
<i>Ranunculus acris</i>	h					+				+													
<i>Ranunculus repens</i>	h															1		1				3	
<i>Robinia pseudoacacia</i>	a																						
<i>Rosa arvensis</i>	a							+													r		
<i>Rosa canina</i>	h	+								r	1												
<i>Rosa sp</i>	h							r							1		1						
<i>Rubus caesius</i>	h													1					+	r			
<i>Rubus fruticosus</i>	h				2	1		1	1	+	1		2	2	1		1	2	2	+	1		
<i>Rumex</i>	h																						
<i>Rumex crispus</i>	h					+												+			+		

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	FrSa	Aria	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Trme	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SoSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Rumex obtusifolius</i>	h																						
<i>Rumex patientia</i>	h																						
<i>Sagina procumbens</i>	h		1									2											
<i>Salix alba</i>	A													1									
<i>Salix alba</i>	a													1									
<i>Salix caprea</i>	a													2									
<i>Salix caprea</i>	A																						
<i>Salix cinerea gr.</i>	a													2									
<i>Salvia pratensis</i>	h														+								
<i>Sambucus ebulus</i>	h			3											+								
<i>Sambucus nigra</i>	a				1														+				1
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	h																						
<i>Sherardia arvensis</i>	h	+																				1	
<i>Silene dioica</i>	h					+																	
<i>Silene latifolia</i>	h					+																	
<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	h																						
<i>Silene vulgaris</i>	h					+																	
<i>Sisymbrium officinale</i>	h					+																	
<i>Sonchus asper</i>	h																				r		
<i>Sorbus aria</i>	A																						
<i>Sorbus aucuparia</i>	a							1															
<i>Tanacetum vulgare</i>	h																2						
<i>Taraxacum gr</i>	h						+					+									1	+	
<i>Taxus baccata</i>	a							2												1			
<i>Taxus baccata</i>	A																						
<i>Tilia cordata</i>	a								1														
<i>Tilia cordata</i>	A								2														
<i>Tilia platyphyllos</i>	A																		2				
<i>Tilia platyphyllos</i>	a																						
<i>Toriis sp</i>																				r		+	
<i>Toriis arvensis</i>	h												1					1					
<i>Toriis japonica</i>	h					1																	
<i>Toriis nodosa</i>	h															1						2	
<i>Tragopogon pratensis</i>	h												r			+							

Numéro de relevé		EC- 21/06 /22-03	EC- 21/06 /08-01	EC- 21/06 /21-05	EC- 21/06 /16-13	EC- 21/06 /22-09	EC- 21/06 /08-05	EC- 21/05 /31-05	EC- 21/06 /16-10	EC- 21/05 /31-03	EC- 21/06 /22-01	EC- 21/06 /08-07	EC- 21/06 /08-10	EC- 21/07 /29-01	EC- 21/06 /16-06	EC- 21/06 /16-12	EC- 21/06 /21-01	EC- 21/06 /08-09	EC- 21/05 /28-01	EC- 21/05 /28-03	EC- 21/05 /28-06	EC- 21/05 /28-04	EC- 21/07 /23-03
Nom syntaxonomique		MePl	LoPl	HeSa	PtSa	Arla	TrAr	Cabe	ClAc	Trme	Trme	Sapr	Arel	Saci	DaMe	DaMe	TaAr	RuAr	FrQu	CaFa	GeAl	FeCr	SaSa
Nombre de taxons		26	20	9	11	24	32	16	12	29	24	8	31	19	25	21	29	37	23	20	25	15	7
<i>Trifolium sp</i>	h		+									1											
<i>Trifolium campestre</i>	h																	1			1		
<i>Trifolium pratense</i>	h	+				+					r				+	1							
<i>Trifolium repens</i>	h	2					+								+		+	1			1	+	
<i>Ulmus glabra</i>	A																						
<i>Urtica dioica</i>	h			2		1								1				1	r		r		
<i>Veronica arvensis</i>	h		+				+			r												+	
<i>Veronica chamaedrys</i>	h																	r			r		
<i>Veronica persica</i>	h																						
<i>Veronica serpyllifolia</i>	h	r																					
<i>Viburnum lantana</i>	a								1														1
<i>Viburnum lantana</i>	h																						
<i>Vicia angustifolia</i>	h																	+			1		
<i>Vicia sativa gr.</i>	h									r			+		+	+							
<i>Vicia sativa subsp. sativa</i>	h																	1			+		
<i>Vicia segetalis</i>	h						+																
<i>Viola hirta</i>	h																						
<i>Vulpia bromoides</i>	h	1																					

### Légende des syntaxons

MePl : <i>Medicago lupulinae - Plantaginietum majoris</i>	LoPl : <i>Lolium perennis - Plantaginion majoris</i>	HeSa : <i>Heracleo spondylii - Sambucetum ebuli</i>	PtSa : <i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i>	Arla : <i>Arction lappae</i>	TrAr : <i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i>
Cabe : <i>Carpino betuli</i>	ClAc : <i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	Trme : <i>Trifolion medii</i>	Sapr : <i>Saginion procumbentis</i>	Arel : <i>Arrhenatherion elatioris</i>	Saci : <i>Salicion cinereae</i>
DaMe : <i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	TaAr : <i>Tanaceto vulgaris - Arrhenatheretum elatioris</i>	RuAr : <i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	FrQu : <i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	CaFa : <i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	GeAl : <i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>
FeCr : <i>Festuco rubrae - Crepidetum capillarum</i>	SaSa : <i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>				

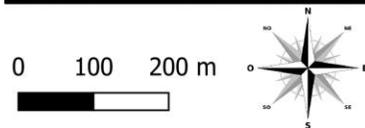
## Annexes 3 : Surfaces occupées par les différents habitats recensés sein du parc

Habitat	Surface totale (m2)	Surface totale (%)
Alignements d'arbres	64065	3,97
<i>Alnion incanae</i>	16584	1,03
<i>Arction lappae</i>	56883	3,52
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	117734	7,29
Plantation d'arbres feuillues	74201	4,59
Bâtiments	32018	1,98
<i>Carpinion betuli</i>	290072	17,96
<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	231535	14,34
<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	58880	3,65
Cultures maraichères	20742	1,28
<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	48333	2,99
<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>	114506	7,09
<i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i>	1004	0,06
<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	32435	2,01
<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	39780	2,46
<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	9040	0,56
Mares	150	0,01
<i>Lolio perennis - Plantaginion majoris</i>	8683	0,54
<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i>	10990	0,68
Parterres, tonnelles et massifs	16063	0,994
<i>Phragmition communis</i>	25	0,00
Plantation conifères	23610	1,46
<i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i>	1696	0,11
<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	31457	1,95
<i>Saginion procumbentis</i>	924	0,06
<i>Salicion albae</i>	100	0,01
<i>Salicion cinereae</i>	25273	1,56
<i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>	168373	10,42
<i>Tanaceto vulgaris - Arrhenatheretum elatioris</i>	50	0,00
<i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i>	46187	2,86
<i>Trifolion medii</i>	73745	4,57

## Annexe 4 : Carte de la localisation des espèces remarquables dans le parc du Sausset



Carte de la localisation des espèces remarquables dans le parc du Sausset (93)



Cartographie et carte réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien - Janvier 2021



**Pour en savoir plus :**  
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



**Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.**

#### **4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation**

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

#### **Sa labellisation**

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

**Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).**



**Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.**

## **Contacts**

### **Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

#### **Muséum national d'Histoire naturelle**

Directeur : Frédéric Hendoux  
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche  
61, rue Buffon - CP53  
75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 35 54  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

#### **Délégation Bourgogne**

Responsable : Olivier Bardet  
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan  
58230 SAINT-BRISSON  
Tél. : 03 86 78 79 60  
E-mail : [cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

#### **Délégation Centre-Val de Loire**

Responsable : Jordane Cordier  
DREAL Centre - BP6407  
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 36 17 41 31  
E-mail : [cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

#### **Délégation Champagne-Ardenne**

Responsable : Frédéric Hendoux  
30, Chaussée du Port - CS 50423  
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03 26 65 28 24  
E-mail : [cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

#### **Délégation Île-de-France**

Responsable : Jeanne Vallet  
61, rue Buffon - 75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 56 47  
E-mail : [cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

#### **Pôle Conservation**

Responsable : Philippe Bardin  
Tél. : 01 40 79 56 25  
[philippe.bardin@mnhn.fr](mailto:philippe.bardin@mnhn.fr)

#### **Pôle Phytosociologie**

Responsable : Gaël Causse  
Tél. : 03 86 78 79 61  
[gael.causse@mnhn.fr](mailto:gael.causse@mnhn.fr)

#### **Pôle Système d'information**

Responsable : Cyril Tabut  
Tél. : 01 40 79 80 99  
[cyril.tabut@mnhn.fr](mailto:cyril.tabut@mnhn.fr)